

Travailleurs frontaliers : 3500 d'un côté, 200 000 de l'autre, pourquoi les flux de salariés sont à sens unique dans le Grand Est

Le constat, récemment publié par l'Insee, est simple. Seuls 3 500 résidents d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg viennent travailler dans le Grand Est, région frontalière par excellence. C'est peu. Et surtout, la balance de ces flux est totalement déséquilibrée. L'Alsace ne fait pas exception. On vous explique.

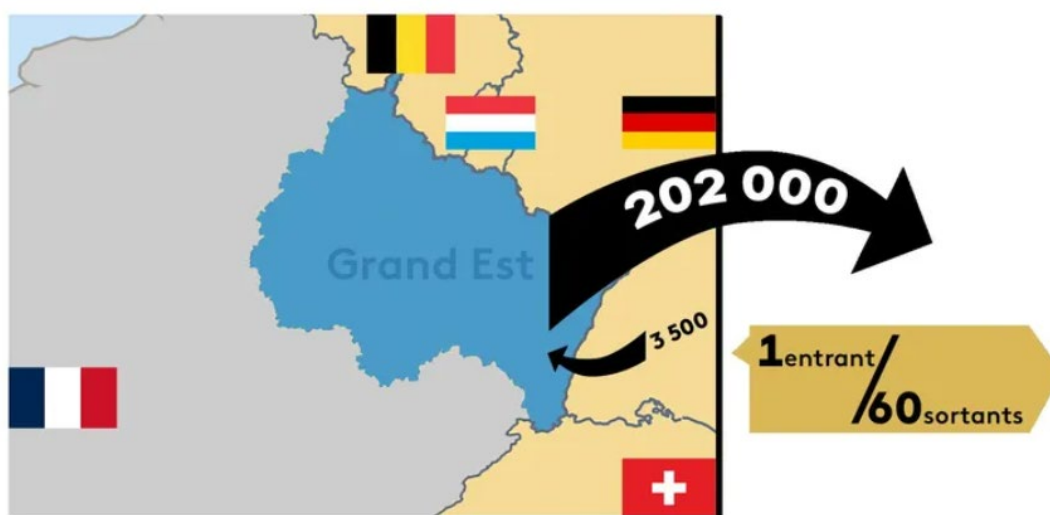


Un flux de travailleurs très déséquilibré entre le Grand-Est, l'Allemagne et la Suisse
© Jean-Marc Loos/MAXPPP

Le Grand Est compte, vous le savez sûrement, quatre pays limitrophes, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse. [Plus de 200 000 habitants de la région se rendent chez nos voisins pour une question d'emploi.](#) Cela s'explique, nous le verrons,

en partie, par les différences de salaire de part et d'autre de la frontière, et par la spécificité des postes proposés à l'étranger.

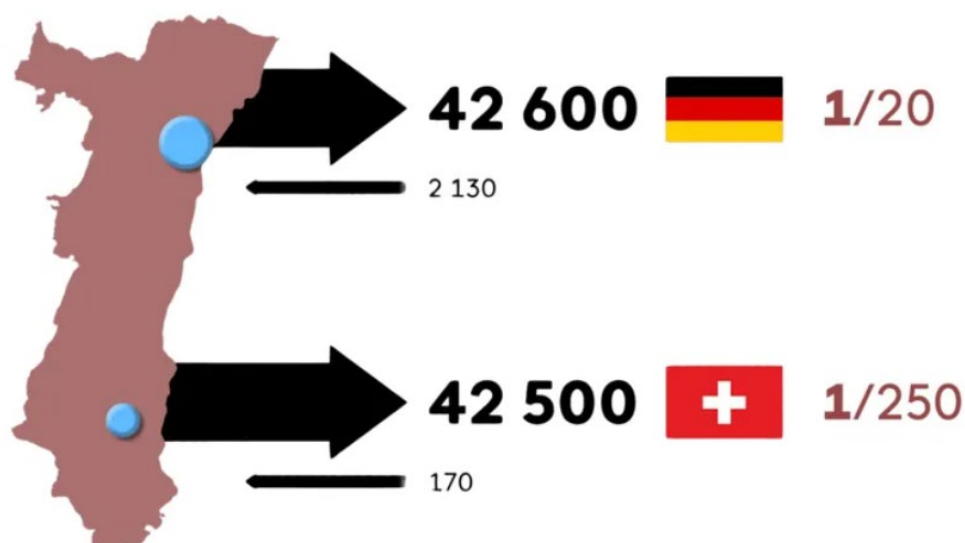
Au contraire, ils ne sont que 3500 à faire le trajet inverse. Parmi ces salariés, 2 100 résident en Allemagne, 700 en Belgique, 500 au Luxembourg et le reste en Suisse. Soit un ratio d'un travailleur entrant pour 60 sortants. Le Grand Est constitue ainsi la deuxième région frontalière en nombre de salariés frontaliers sortants, derrière les Hauts-de-France et devant Provence-Alpes-Côte d'Azur.



La balance des flux très déséquilibrée • © Manuel Ruch

L'Alsace aussi

Ce ratio se creuse davantage encore avec la Suisse. Prenons, au hasard, l'exemple de l'Alsace : pour un Suisse qui va venir travailler chez nous, 250 Alsaciens vont se rendre en territoire helvète. Un énorme déséquilibre. Il l'est un petit peu moins pour l'Allemagne avec 1 pour 20.



Ration avec l'Alsace, la Suisse et l'Allemagne • © Manuel Ruch

À noter que ces travailleurs étrangers, viennent surtout travailler dans les grandes villes. Les déplacements domicile-travail se font au plus court. Par exemple, parmi les résidents allemands venant travailler dans la zone de Strasbourg, huit sur dix habitent dans le Bade-Wurtemberg limitrophe. Parmi ceux-ci, 83 % vivent dans l'arrondissement de l'Ortenau (qui fait partie de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et qui inclut Kehl).

Le bassin d'emploi de Strasbourg attire ainsi 40 % des travailleurs allemands, celui de Mulhouse plus d'un tiers des quelques Suisses qui traversent la frontière.

Les salaires

Pourquoi un tel phénomène ? Pour une raison évidente : la rémunération. Un Alsacien gagnera deux fois et demie son salaire moyen (à emploi équivalent) en Suisse, une fois et demie en Allemagne. Y a pas photo.



X2,6



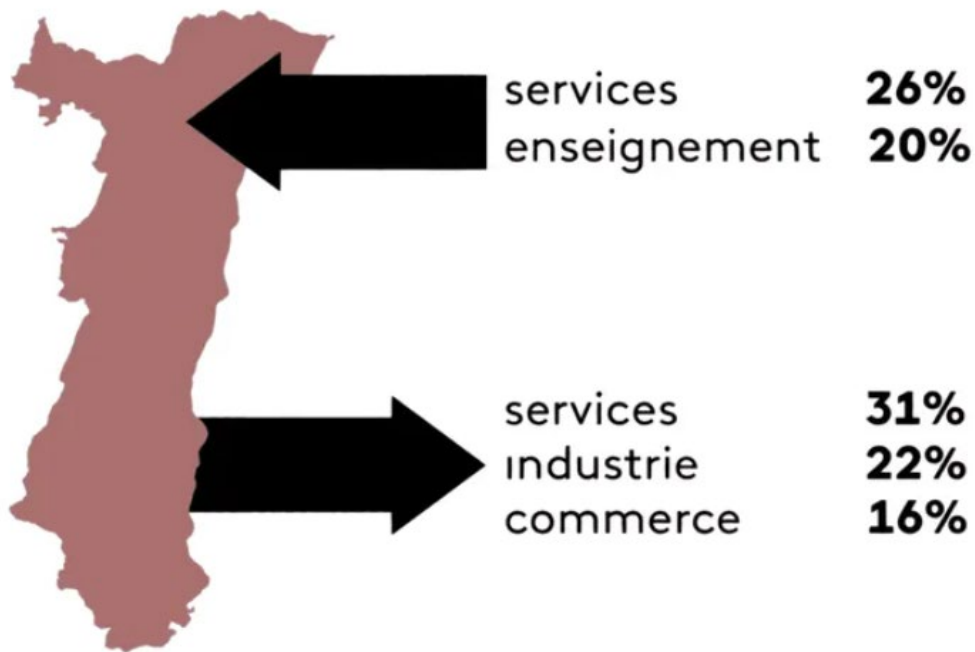
X1,5

Ecarts de rémunérations • © Manuel Ruch

Les frontaliers qui se déplacent en Alsace pour travailler se retrouvent d'abord dans le secteur des services (26 %) puis dans l'enseignement secondaire et supérieur (20 %).

Ils se distinguent donc par le niveau de qualification des professions qu'ils exercent, supérieur à celui des sortants (des Alsaciens qui partent travailler en Allemagne ou en Suisse). La part des salariés occupant un poste de cadre ou de profession intellectuelle supérieure est ainsi nettement plus élevée chez les frontaliers entrants (42 %) que chez les sortants et les non-frontaliers (17 % et 14 %).

Plus qualifiés, ils sont, logiquement, dans un même secteur d'activité, mieux rémunérés que les salariés non-frontaliers (qui habitent et travaillent en Alsace).



Secteurs professionnels concernés par les flux du travail • © Manuel Ruch

Dans l'autre sens, c'est l'inverse.

En ce qui concerne les Alsaciens "sortants", si les services restent en tête (31 %), les autres secteurs attractifs sont l'industrie (avec des emplois d'ouvriers ou de techniciens), puis les commerces (16 %).

Conclusion : les Alsaciens qui s'expatrient pour le travail ne le font pas tant pour avoir des emplois plus qualifiés que pour être mieux payés.